

La **NORMANDIE**

> > en **débat**

Une métropole à inventer

n° 5 - juin 2015

**Une métropole à inventer avec ses habitants ...
Un nouvel imaginaire à construire**

Aujourd'hui, la Normandie n'est plus seulement un nom attaché à des circonstances historiques passées, ce sera aussi bientôt une réalité administrative et politique qui entrera pleinement en vigueur avec les élections régionales de décembre 2015. Dès lors elle se confronte à la nécessité de construire une identité reconnue par les acteurs locaux, condition indispensable à tout développement local. Dans ce contexte, la création d'une métropole tripolaire nous semble de nature à pouvoir renforcer le sentiment d'appartenance à la nouvelle région et à constituer à terme une référence fondamentale pour les Normands (habitants au quotidien et résidents secondaires) et pour les personnes extérieures de passage (touristes, investisseurs...).

Par l'image qu'elle renvoie, la Normandie fait figure de région paradoxale. D'un côté, elle constitua une région historique, un duché construit par Guillaume Le Conquérant, au XI^e siècle. Elle fut par la suite intégrée au domaine du roi de France. Son identité puise dans ce passé ancien et glorieux, reconnu depuis le XIX^e siècle. Mais, de l'autre, celle-ci fut fragilisée par des divisions politiques récurrentes. D'abord, sous l'Ancien régime, elle fut découpée

en trois « généralités », celles de Caen, de Rouen et d'Alençon, puis divisée en cinq départements à la Révolution. La création dans la deuxième moitié des XX^e siècles de deux régions, Haute et Basse-Normandie, accentua ce manque d'unité. Cette partition territoriale ne provoqua guère d'opposition. Les géographes, eux-mêmes, contribuèrent à diffuser une diversité de perceptions, distinguant une « Normandie armoricaine » de celle du Bassin parisien. La Normandie

Groupe de réflexion de quinze géographes
des universités de Caen, de Rouen et du Havre

combine ainsi une forte identité par son nom et son histoire ancienne et une absence d'unité administrative combinée à une variété de sentiments d'appartenance.

La réunification des deux régions oblige aujourd'hui à repenser l'enjeu que représente l'identité normande afin que celle-ci ne soit pas envisagée seulement comme un élément patrimonial ou touristique mais qu'elle devienne aussi un levier de mobilisation démocratique, d'attractivité, de développement économique et d'attachement affectif au territoire. À ce titre, plusieurs spécificités géographiques peuvent servir à construire une identité innovante, tournée vers l'avenir et susceptible de déboucher sur un projet partagé : l'ouverture sur la mer, l'articulation sur la vallée de la Seine, une relation privilégiée avec la métropole parisienne mais aussi et surtout l'originalité du réseau des villes normandes organisées autour du triangle métropolitain que forment Caen, Le Havre et Rouen. Ce dernier élément représente sans doute un des aspects essentiels, souvent méconnu, du potentiel d'une Normandie unifiée.

Ainsi, pour que cette métropole normande si nécessaire devienne une réalité vivante et attractive, il faut collectivement construire ce sentiment d'y appartenir, greffé sur un imaginaire commun à créer. En dépit de la nature difficile et délicate du sujet, nous souhaitons y apporter notre contribution.

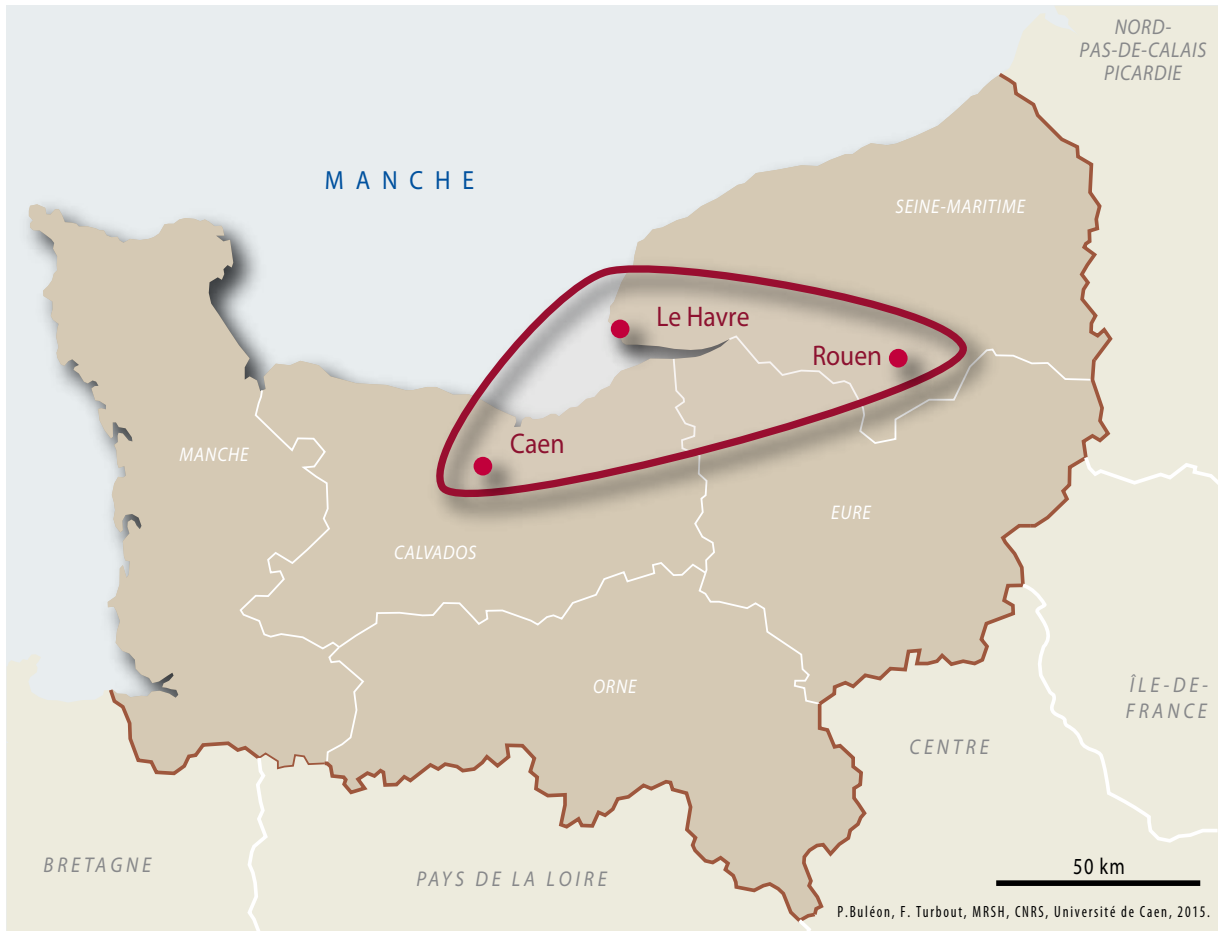
DES IDENTITÉS TERRITORIALES À LA MÉTROPOLE NORMANDE

La notion d'identité a fait l'objet d'études nombreuses en sciences humaines. Anthropologues, géographes, historiens, sociologues, spécialistes de sciences politiques ont montré la complexité de ce concept qui cristallise, chez un individu,

les multiples rapports sociaux qu'il entretient entre lui et les autres ; ainsi renvoie-t-il à l'idée d'estime de soi et de reconnaissance de l'autre. Le lieu où chacun habite, les lieux où chacun se déplace, participent «à» et «de» cette identité, qui ne peut être ni imposée, ni figée, mais évolutive et ouverte. L'identité territoriale n'est pas seulement un héritage mais avant tout une construction individuelle et collective pouvant devenir un facteur de développement d'intérêt général. Par les projets qu'ils élaborent, les élus d'un territoire sont particulièrement concernés par ce travail de re-composition des identités territoriales au même titre que les médias, les entreprises ou les associations.

Des appartenances territoriales multiples et diverses

Pendant très longtemps, dans le cadre d'une France rurale à la population assez peu mobile, la référence identitaire s'opérait dans le cadre des villages ou des «pays», au sens traditionnel du terme. On était ainsi du «pays de Caux» ou du «Cotentin». L'évolution économique, l'urbanisation et l'essor des mobilités ont profondément changé la donne. Plusieurs échelles d'appartenance s'imposent. L'une est en rapport avec une proximité reconvenue autour d'une ville, petite ou grande. C'est celle des activités quotidiennes pour le plus grand nombre. On peut ainsi se sentir d'Yvetot, de Rouen ou de Vire. Dans les territoires ruraux, l'appartenance départementale est réelle : on se sent aussi appartenir à la Manche, à l'Orne ou à l'Eure. L'autre est métropolitaine pour les habitants des villes ou pour ceux de l'aire d'attraction ; pour des relations plus occasionnelles et des relais encore plus lointains, viennent ensuite la France, l'Europe, le Monde. Nous sommes construits d'appartenances plurielles. S'impose en Normandie, comme sur le plan des réalités



matérielles, une appartenance à des degrés divers aux villes de Caen, de Rouen et du Havre.

C'est ainsi que se construisent dans la durée des identités urbaines. La plupart des villes françaises ont une palette de fonctions et d'activités communes: des fonctions administratives, pour certaines, la présence de la préfecture et des conseils départementaux ou régionaux, des tribunaux, des lycées, des universités, mais aussi des hauts-lieux emblématiques, des monuments, des stades, des musées, des salles de spectacles, des brasseries et des terrasses connues, des commerces caractéristiques, etc. mais la façon dont les différentes couches de la population investissent cet ensemble, du quotidien à l'exceptionnel, donne une atmosphère,

une ambiance, une couleur, qui créent une « personnalité urbaine » qualifiée parfois de « génie du lieu » ou d' « esprit du lieu ». Cette personnalité urbaine ne se constitue pas sans lien avec le site et la situation, le bâti, l'urbanisme, l'architecture, les places publiques. Elle se construit aussi dans les multiples interactions que les différents groupes de sociabilité tissent avec cet espace urbain. Chaque génération, chaque groupe de population, d'activité, y apporte sa marque et sa contribution. Chaque grande modification de la structure de la ville (en particulier de son centre), l'irruption de nouveaux modes de transports (le vélo à Amsterdam par exemple), le retour du tramway (en France) y apportent aussi leurs marques décisives. Chacune des trois grandes villes de Normandie a pu développer au cours du

temps une ambiance propre, à laquelle les habitants sont aujourd'hui sensibles et que les nouveaux arrivants s'approprient à leur tour. C'est la chair de l'appartenance à la ville et de la personnalité urbaine.

Pour deux d'entre elles, Le Havre et Caen, la destruction quasi-totale a pu constituer une brisure et nécessiter une reconstruction des infrastructures mais aussi de l'imaginaire, des perceptions et des référents identitaires à la ville. L'ambiance, l'appartenance actuelle est aussi faite de cela.

Se sentir de sa ville... et de la métropole normande

Alors construire la future métropole normande, c'est aussi nécessairement impulser et favoriser l'émergence d'un nouveau

sentiment d'appartenance, appuyé sur un imaginaire et des affects nouveaux, adaptés à la réalité multipolaire de l'urbanité normande. Un tel sentiment ne se décrète pas, mais s'obtient par un long travail de maturation collective. Il convient pour cela de commencer par réunir les conditions matérielles qui permettront aux individus et aux groupes sociaux de faire l'expérience sensible de la nébuleuse urbaine sur laquelle s'appuie la Normandie, au gré du travail, des loisirs, des événements sportifs et culturels.

Ce processus ne doit pas être envisagé comme une manière d'atténuer l'attachement aux villes et communes actuelles mais de compléter celui-ci par un supplément d'âme urbaine décliné à l'échelle du système métropolitain normand dans son ensemble. Par capillarité, l'appartenance

Les habitants interrogés connaissent mal l'institution et l'organisation intercommunale

- 2/3 de la population interrogée ne connaissent pas le nom du président de la CA
- Les modalités d'élections du président sont ignorées (mais la plupart des répondants déclarent que le système actuel leur convient)
- Près de 20% de la population sont incapables de citer la moindre compétence intercommunale (secteurs d'interventions)
- Les compétences obligatoires (développement économique, aménagement, équilibre social de l'habitat, politique de la ville) sont très souvent ignorées contrairement aux compétences techniques (collecte des déchets ménagers, eau et assainissement...) bien mieux identifiées.

Les habitants interrogés connaissent approximativement le territoire communautaire

- Ils sont globalement conscients de leur adhésion à une CA (mais seule la moitié en connaît le nom)
- Le périmètre de la CA est moyennement connu (même si les habitants se déclarent majoritairement satisfaits)
- Ils évaluent de façon plus qu'approximative le nombre d'habitants de leur CA.

Les habitants interrogés ne perçoivent pas les politiques intercommunales menées

- Les habitants interrogés identifient très difficilement les impacts (positifs comme négatifs) des politiques intercommunales menées mais ils ne portent pas de regard négatif sur l'intercommunalité.

A. Brennetot, M. Bussi, L. Loubet, travaux menés dans le cadre du Grand Réseau de Recherche Culture et Société en Normandie (GRR CSN).

à la commune doit se déployer jusqu'au niveau du réseau urbain lui-même. Il ne s'agit pas de créer une strate supplémentaire, mais simplement de rendre prégnant une réalité puissante et incontournable. Ainsi pourraient naître peu à peu l'appartenance et l'imaginaire de la nouvelle métropole normande, indéniable facteur de dynamisme de la nouvelle Normandie.

Or, favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance à la métropole normande Caen-Le Havre-Rouen nécessite aussi d'imaginer et d'inventer collectivement quelques supports et marqueurs concrets pour donner forme et vie à son existence et à sa réalité.

Ainsi, pour qu'un lieu ou un élément territorial prenne corps, il faut pouvoir le nommer et notamment lui attribuer un nom propre. Faciliter l'identification de cette métropole passe donc par la recherche de sa dénomination. C'est aussi proposer des offres de services à l'échelle de cette métropole pour les habitants, les étudiants, les entreprises, les associations, les touristes dans les domaines de la culture et des médias, de l'immobilier et de l'hébergement provisoire, de la visioconférence et des nouvelles technologies de l'information et de la communication par exemple. Le lancement d'appel à projet peut être également envisagé à ce niveau d'échelle, comme ce fut le cas pour l'organisation des précédentes éditions du festival Normandie impressionniste. Autre piste possible à explorer dans le cadre de cette recherche d'identification: la création d'un syndicat mixte réunissant non seulement des intercommunalités et des collectivités départementales mais aussi les différentes agences impliquées dans l'aménagement territorial afin de conduire des projets communs. Le but de cette structure institutionnelle permanente serait de permettre aux divers acteurs publics,

notamment des trois grandes villes de se connaître et de travailler ensemble. Elle pourrait en outre être dotée d'une sorte de « conseil de développement » faisant appel à des représentants de la société civile, du monde associatif, syndical et patronal, évoquant par là-même un conseil économique, social et environnemental à l'échelle métropolitaine.

Cela suppose de considérer la diversité des territoires de la future métropole normande et de ses centres urbains majeurs comme une force, en particulier si celle-ci peut générer des synergies et des complémentarités.

Les habitants de la Normandie sont aujourd'hui confrontés au défi de donner sens à leur nouvelle identité régionale, historique et légale.

Ils sont invités à compléter l'horizon local, c'est-à-dire bien souvent l'attachement au quartier ou à la commune pour se reconnaître également dans la figure hybride de la métropole tripolaire Caen-Le Havre-Rouen, comprenant outre ces trois centres, les rivages, les zones rurales, périurbaines et les villes moyennes qui structurent le territoire normand.

La construction d'une métropole normande concerne tous les acteurs de la Normandie, les élus certes, qui doivent encore bien souvent élargir la focale avec laquelle ils envisagent le développement urbain, mais aussi tous les habitants, urbains, périurbains ou ruraux. Pour l'ensemble de ces acteurs, il s'agit de faire cohabiter des identités territoriales diverses et de les faire tenir dans un ensemble plus vaste, plus varié et plus cosmopolite aussi. Si difficile que puisse paraître parfois ce travail d'identification de la société normande à un réseau métropolitain intégrateur, il reste néanmoins la condition indispensable pour que s'épanouisse une véritable cohésion régionale.





Source brno Lecoquierre

LES RÉSISTANCES

Favoriser l'identification de la population à l'existence d'une métropole en réseau bute sur un certain nombre de blocages culturels. D'origines diverses, nationales ou locales, ils sont aussi de natures variées, et concernent aussi bien les élus que leurs concitoyens.

Des craintes à dépasser

Héritage de l'Ancien régime, la commune constitue encore le cadre d'identification territoriale de beaucoup d'habitants ; sa gestion (par le conseil municipal) nous est familière, et le maire (son représentant) apparaît comme « l' élu préféré des Français ». Bref, l'attachement communal est profond.

Il ne s'agit donc pas pour nous de nier ou d'oublier cette dimension historique et

affective que les habitants, en France, tissent avec leur commune, qu'elle soit natale ou d'adoption. Cependant, il convient de ne pas fétichiser cet attachement ou de ne pas l'utiliser comme prétexte pour empêcher toute évolution des cadres de référence. Si les représentations territoriales disposent d'une forte capacité d'inertie, l'innovation reste toujours possible et le changement opérable. L'émergence de la question intercommunale le prouve. Plusieurs exemples en Europe (en Suisse, en Allemagne, en Belgique, en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas ou en Grèce) montrent d'ailleurs que la coopération intercommunale prolonge souvent un mouvement de fusion des communes.

En France, la dynamique intercommunale engagée depuis une vingtaine d'années répond le plus souvent à des enjeux importants : qualité des services rendus, démocratie et gouvernance locale, pertinence dimensionnelle et territoriale, synergies

LA PREUVE PAR LE PONT DE NORMANDIE

Il n'est pas nouveau qu'un pont change progressivement les relations d'une rive de fleuve à l'autre, c'est l'une de ses fonctions. L'histoire longue de notre pays est faite de ces apports décisifs. Avant le pont de Tancarville, avant le Pont de Normandie, la Seine était elle-même trait d'union, par les bacs, en même temps que séparation entre les sociétés des deux rives.

L'ouverture du Pont de Normandie en 1995 change radicalement la situation, dans la partie aval de l'estuaire de la Seine, de l'époque de celui de Tancarville. Outre l'A29 et le drainage d'un trafic lointain, il met en contact l'agglomération du Havre et la Côte Fleurie, ainsi qu'à 45 minutes de route, Le Havre et Caen. L'aller-retour est possible dans la demi-journée. La fréquentation réciproque des deux villes par nombre de leurs habitants change d'échelle.

Localement, il renforce la périurbanisation de la rive sud ; mais les nouveaux habitants, qui travaillent surtout dans la zone industrielle du Havre, viennent plutôt d'autres villes françaises. Ils n'ont pas la vision traditionnelle des Havrais migrant vers le Pays de Caux. Ce sont des facilitations de ce genre qu'il faut impulser dans la nouvelle métropole. Améliorer et intensifier les liaisons en train entre Caen et Rouen, Rouen et Le Havre, mettre en place un express en car Caen-Le Havre.

entre villes, périurbain et rural... Elle a vocation à soutenir la compétitivité des territoires, à rationaliser l'action publique, à contribuer à une solidarité sociale et territoriale tout en restant soucieuse de préserver la démocratie locale. Or, en dépit de ces intérêts, l'intercommunalité, en France, peine à s'implanter dans la conscience des citoyens.

Une méconnaissance des systèmes supra-communaux

Les espaces de coopération intercommunale existants, les Communautés d'Agglomération (CA), Communautés de Communes (CC), sont rarement identifiés et appropriés par les citoyens, voire par les élus eux-mêmes. En effet, de très nombreux habitants connaissent mal les organisations supra-communales et les mécanismes de l'intercommunalité française, voire pour certains, s'en désintéressent. Le cas normand n'échappe pas à ce constat comme en témoignent les résultats d'une étude menée en 2013 auprès des habitants de la CREA (Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe) et de la CODAH (COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION HAVRAISE).

Ce déficit d'intérêt des citoyens s'explique en grande partie par la complexité des mécanismes activés à l'échelle supra-communale. La construction des politiques intercommunales paraît bien opaque aux citoyens non-experts. Ces derniers ne participent qu'indirectement à l'élection du Président de l'intercommunalité par un système d'élection de représentants (des conseillers communautaires) élus depuis les dernières municipales de 2014 selon un système de fléchage. Finalement les citoyens ne sont pas vraiment acteurs de ce jeu démocratique jugé souvent trop complexe. Il existe certes des « conseils de développement » mais ils rassemblent le

plus souvent un très petit nombre d'habitants, qualifiés et bien informés, souvent nommés par les élus, dans des espaces de concertation aux pouvoirs restreints. Les futures constructions devront nécessairement tenir compte de ces déficits.

D'une légitimité municipale à la coopération supra-communale

L'intérêt général, voire le bien commun, définis au niveau de l'intercommunalité sont parfois perçus davantage comme des notions évoquées dans les discours et déclarations de ceux qui en ont la responsabilité que comme des réalités concrètement mises en pratique sur le terrain. En Normandie, de nombreux cas ont tristement fait la une des médias régionaux. Rappelons simplement à titre d'exemple la difficile mutation du « District urbain du Grand Caen » en « Communauté d'agglomération de Caen la mer », ou la résistance de certains maires à entrer dans cette même Communauté d'agglomération. Ces attitudes ont des origines variées : au premier rang la défense par des maires d'une légitimité liée à leur mandat municipal, d'autres sont d'ordre idéologique, certaines renvoient à des explications socio-économiques ; d'autres encore appartiennent à l'histoire de ces territoires locaux. Enfin on observe également des attitudes relevant de données moins exprimées mais tout aussi réelles : parfois des sentiments de méfiance de la part des représentants des petites communes vis-à-vis de leurs homologues plus « puissants » des « grandes » communes, et notamment ceux de la commune centre.

Les crispations exacerbées sur la défense d'intérêts communaux idéalisés voudraient-elles dire que la commune serait une entité à jamais figée, indépassable, qui serait la cellule garante du modèle républicain français ?

Cette idée, d'inertie supposée, peut être démentie par l'évolution même d'un certain nombre de communes dont les rattachements à une commune centre au cours du dernier siècle apparaissent maintenant comme des réussites, autour de Caen (Venoix), du Havre (Ingouville, Eure, Gravelle, Sanvic) ou de Cherbourg (Octeville) par exemple. Les chercheurs en sciences humaines et sociales s'entendent aujourd'hui pour affirmer que l'identification, y compris à un territoire, loin d'être une forme établie voire préétablie, est un processus dynamique en renouvellement perpétuel tout au long d'une vie.

Malgré les difficultés rencontrées pour parvenir à une meilleure reconnaissance des réalités intercommunales, tous les changements d'ordre spatial et administratif doivent faire sens pour les habitants afin que s'opère de leur part une identification territoriale. Cela passe par des pratiques concrètes de co-construction de projets. Dès l'origine de leur formulation, il convient de montrer le bien-fondé de ces changements d'échelle avec tous les acteurs locaux concernés. Cela exige du temps (pour l'écoute, la compréhension à partir d'un langage commun, la réflexion...) et l'établissement de relations de confiance dans le cadre de discussions et de recherche de compromis indispensables. C'est dans ce cadre de réflexion et de reconnaissance mutuelle que l'on peut réussir à dépasser l'esprit de clocher et à modifier les processus d'identifications territoriales.

Aussi, participer à la conception et réalisation d'un territoire régional, conçu dans l'articulation de ses aires métropolitaines et non métropolitaines, devrait constituer pour l'ensemble des acteurs un projet démocratique d'envergure, politiquement stimulant et dynamisant pour tous les citoyens.

L'IDENTITÉ TERRITORIALE : UN PROCESSUS EN PERMANENTE ÉVOLUTION

Dépasser la logique communale pour se projeter sur celle d'une métropole multipolaire n'a de sens que parce que des faits réels s'y rattachant sont couramment expérimentés par les habitants.

Des processus d'appropriation fondés sur des pratiques et les mobilités

La vie quotidienne des habitants dépasse très souvent le périmètre de leur commune de résidence, notamment dans les espaces périurbains. Les mobilités géographiques qu'elles soient journalières ou hebdomadaires, de travail, de loisir, scolaires ou d'achat, témoignent d'une forme d'appropriation territoriale qui déborde largement les limites communales comme le montrent, pour le territoire du Calvados et de la communauté d'agglomération de Caen la mer, les résultats de deux Enquêtes Ménages Déplacements de 2011.

Ces mobilités sont cependant variables selon les catégories d'habitants.

- Une mobilité très réduite concerne souvent les populations les plus pauvres ou les personnes les plus âgées avec une forte identification à la commune (en milieu rural) et au quartier (en ville).
- Les ouvriers, employés, et une partie des cadres... développent des mobilités quotidiennes plus étendues (au-delà du cercle de la commune en milieu urbain comme à la campagne). Dans ce contexte, l'attachement au lieu et au territoire est donc généralement assez fort, voire très fort. Ce facteur d'identification se trouve cependant complété par des migrations d'une partie de cette population (étudiants, jeunes actifs, commerciaux) dans les régions voisines, du fait d'événements



Source : Bruno Lecoquière

familiaux, d'attitudes personnelles, de déplacements professionnels ou de recherche de travail. En règle générale, l'attachement au lieu est d'autant plus fort que la mobilité personnelle au long de la vie a été réduite.

- Seule une petite partie de la population (tertiaire supérieur, cadres dirigeants, managers, décideurs) a accès à une mobilité élargie à l'Hexagone, à l'Europe voire au monde. Cependant, cette ouverture ne suffit pas le plus souvent à effacer une certaine identification à des territoires affectifs : le lieu de naissance ou de l'enfance, la résidence familiale ou secondaire...

La Normandie combine tous ces types de mobilité qui permettent d'identifier des territoires assez proches des circonscriptions administratives (quartiers, villes, agglomérations, communes, communautés de communes ou pays). De manière plus générale, les régions apparaissent comme l'échelon d'assemblage le plus large de cette diversité. Elles créent du lien et sont susceptibles de déboucher sur de nouveaux sentiments d'appartenance.

C'est pourquoi la facilitation des mobilités des personnes est un élément essentiel, tant à l'intérieur de la métropole normande que pour les relations avec le reste du territoire régional. Les liaisons entre les trois villes Caen-Le Havre-Rouen sont un élément fondamental pour développer

l'activité de la métropole normande mais aussi pour faciliter la prise de conscience de l'appartenance des habitants à cet ensemble.

Les liaisons entre le périurbain, les plus petites villes et les trois grandes villes sont importantes pour la même raison : que la métropole soit ressentie et vécue intimement par tous comme le moteur de la Normandie. C'est ainsi que se construira l'appartenance, faite de fréquentations, d'imaginaire et de pratiques régulières.

La plupart des écrits, littéraires, scientifiques ou touristiques mettent en lumière la diversité des paysages normands, n'hésitant pas pour certains d'entre eux à évoquer une véritable mosaïque spatiale des sites et des lieux. Or à cette variété de décors, la Normandie allie une situation d'enclavement interne pas encore surmontée. Une des clés sur lesquelles repose le projet de constitution d'une métropole tripolaire réside donc dans l'aménagement de relations faciles entre Caen, Le Havre, Rouen, associées à une programmation de dessertes intérieures. En outre, il importe que la métropole soit reliée commodément à l'ensemble des territoires qui composent la région ainsi qu'aux régions voisines.

Des identifications multiples susceptibles de s'associer à partir de projets communs

Depuis les années 1960, le peuplement des territoires normands a été fortement modifié par les transformations socioéconomiques et socioculturelles liées aux mutations régionales, nationales, européennes et mondiales. Mouvement de déconcentration industrielle et politique agricole productiviste des Trente Glorieuses, restructurations des entreprises liées aux nouvelles technologies, forte montée du chômage, revendications d'individualisme, recherche accrue de compétitivité,

développement du capitalisme financier ont eu des effets importants en particulier sur la répartition géographique des populations, sur leurs compositions socioprofessionnelles et sur leurs migrations.

Ces changements rapides, survenus au cours de ces dernières décennies, ont provoqué une modification profonde de l'identité normande, voire une fragmentation en diverses composantes. Comment construire une métropole normande avec des habitants ayant des références identitaires et des pratiques de l'espace très différentes ?

Il se trouve que les démarches d'urbanisme pour « faire la ville » ont elles aussi changé au cours de ces mêmes décennies, plus ou moins rapidement selon les pays et cultures nationales voire régionales, selon les lieux et selon les élus. Face aux limites des processus d'aménagement dirigistes imposés par le « haut », on assiste de plus en plus à la valorisation des perspectives participatives et collaboratives qui impliquent tous les acteurs (maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et habitants) dans une reconnaissance réciproque de leurs savoirs et compétences.

Ainsi l'unification des territoires normands peut constituer une chance pour l'avenir de leurs populations si leurs habitants et leurs élus se donnent comme projet de construire ensemble l'organisation d'un espace métropolitain polycentrique en alliant co-conception, co-innovation et co-réalisations. Il s'agit de faire émerger un bien commun unanimement reconnu. En la matière, l'exemple de la périurbanisation ouvre des pistes...

Des pratiques en cours : le périurbain, une dimension constitutive de la ville contemporaine

Au nom de la lutte contre l'étalement urbain, la périurbanisation ne cesse

maintenant d'être déconsidérée. La plupart des politiques publiques qui tentent de « fabriquer la ville » à partir de systèmes de « normes » décidées « en haut » veulent contraindre ses habitants par des discours incantatoires, le plus souvent sans effets, émis sur un registre moral ou culpabilisateur. On a regroupé sous cette appellation de périurbanisation des réalités fort différentes (catégories très modestes, classes moyennes, strates « supérieures ») alors qu'elle continuait de s'étendre spatialement. La poursuite de ce mode d'urbanisation ne résulte donc pas seulement de la puissance publique ou de celle des acteurs du marché mais aussi des choix des habitants. Leurs comportements résidentiels semblent fortement influencés par un désir partagé de se singulariser et des sentiments d'insécurité croissante (pour certains d'entre eux). Or, en Normandie des exemples de vivre ensemble se développent dans des territoires périurbains qui inventent de nouveaux modes d'urbanité adaptés aux contextes locaux (en matière d'urbanisme et de densification, de services divers et de coopération de proximité).

Au lieu de disqualifier ces formes d'urbanisation « hors la ville », il convient de les comprendre et de les associer dans un contexte métropolitain et de les intégrer à l'image des différents quartiers composant une ville. La configuration normande, son réseau urbain et son maillage territorial, créent des modalités d'urbanisation dont la variété est source de richesse. La présence de trois centres principaux incite à rompre avec le modèle monocentrique et dualiste qui oppose la ville, avide de prestige et de gigantisme, à sa périurbanisation souvent déconsidérée et aux espaces ruraux plus lointains.

Le projet d'identification à une métropole tripolaire n'est pas une utopie, qui ferait

table rase du passé, et du présent. Il tient compte au contraire de l'existant, tout en souhaitant en limiter les excès et les dépenses et l'ouvrir aux dimensions et aux défis actuels de la mondialisation.

REDONNER DU SOUFFLE À LA DÉMOCRATIE LOCALE EN DÉPASSANT LES PÉRIMÈTRES ACTUELS

L'unification de la Normandie est en marche. Elle ne doit pas s'arrêter à la mise en œuvre d'une loi ou d'un décret. Les légitimités territoriales d'hier ne correspondent plus forcément aux besoins et désirs actuels des populations. Elle doit se réaliser pleinement dans un projet démocratiquement assumé. Ce projet partagé avec les habitants de co-construction d'une nouvelle Normandie et d'une nouvelle métropole tripolaire doit être l'occasion de mobiliser les citoyens. Il s'agit de promouvoir une démocratie renouvelée autour de leurs pratiques et aspirations articulées à l'intérêt général régional voire national. L'exercice consiste entre autres à accepter de se projeter sur des territoires élargis, de comprendre que le repli rassurant de la communauté locale peut aussi devenir sclérosant, de s'engager dans un projet commun réalisable, stimulant par les voies possibles offertes et fondé sur un pari de confiance démocratique. Cela nécessite de retravailler la question de la proximité (relationnelle et spatiale) et de rendre intelligibles et accessibles des organisations territoriales complexes. Face à ces questions, l'ensemble des acteurs a un rôle à jouer : élus, citoyens, experts, associations... Dans ce contexte, la définition d'un projet ambitieux de développement territorial (relayé par une communication efficace sur sa construction et ses dimensions les plus stratégiques : développement économique, social, culturel et de solidarité entre les territoires...) pourrait constituer un outil d'apprentissage de la gestion du

bien public. L'aménagement du territoire ne serait alors ni une utopie vaine, ni une planification dirigiste et technocratique mais un vecteur de large mobilisation démocratique.

Ainsi la Normandie pourrait être active, créative et attractive... notamment si les ressources de tous ses « microcosmes » se trouvent reliées entre elles. Celles-ci se transformeraient alors en richesses pour le plaisir et le plus grand bien de tous, comme l'a montré le succès de l'opération « Normandie impressionniste ». Ce projet normand d'une métropole agrandie aux trois centres urbains, et à leurs espaces interstitiels, répond ainsi aux réalités mêmes du fonctionnement de notre imaginaire. Sans fusion, ni exclusion, ce nouvel espace métropolitain, tantôt dense, tantôt aéré,

tantôt maritime, tantôt terrien, tantôt citadin, tantôt rural, intègre cette faculté de notre imagination à produire des représentations complexes qui apaisent les inquiétudes et les peurs et qui incitent à découvrir, transformer et à dépasser les frontières. C'est pourquoi, la réunification de la Normandie est une « vraie » chance à saisir pour tous les citoyens, dès lors que sa métropole est pensée en fonction des relations que les hommes tissent entre eux et avec leurs espaces de vie.

Comme les quatre Bulletins précédents, ce cinquième Bulletin réalisé par le groupe des QUINZE GÉOGRAPHES des trois universités normandes a pour ambition de contribuer à des débats ouverts et constructifs portant sur la réunion des deux Normandie en une seule région et sur les enjeux concernant sa future métropole.

Les informations qu'en une dizaine de pages ces Bulletins rassemblent appellent bien évidemment des nuances, des compléments, des mises au point, voire des critiques. Les points de vue que nous pouvons émettre, en toute indépendance, n'engagent que nous. Nous sommes, cela va de soi, ouverts à toutes remarques susceptibles d'enrichir les débats que soulève la réforme territoriale en cours.

Vous pouvez faire part de vos remarques à nos contacts dans chacune des trois universités, qui transmettront aux autres membres du groupe des Quinze Géographes.

Contacts :

Le Havre : Bruno Lecoquierre, bruno.lecoquierre@univ-lehavre.fr

Rouen : Arnaud Brennetot, arnaud.brennetot@univ-rouen.fr

Caen : Pascal Buléon, pascal.buleon@unicaen.fr

Cartes : conception, réalisation : Céline Colange, ©UMR CNRS 6266 IDEES, Université de Rouen

Maquette et mise en page : Anne Lacherez, MRSH Caen, 2014

Vous pouvez consulter ce numéro aux adresses suivantes : <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/metropoleAinventer>

<http://www.umr-idees.fr/>

<http://irihs.univ-rouen.fr/>



Quinze géographes

Depuis avril 2011, douze géographes des universités de Caen, de Rouen et du Havre ont pris l'habitude de se réunir régulièrement afin de mettre en commun leur expérience et leur réflexion sur la Normandie et ses habitants, les problèmes du présent, les risques du futur, la division qui caractérise cette région. Ils ont publié aux éditions OREP en avril 2012 un livre, *La Normandie en débat* qui développe leurs premières conclusions. Un constat sévère : une longue crise persistante en Normandie, de grands risques à venir. Un projet : l'unification des deux petites régions de Haute et de Basse-Normandie afin de faire poids face à toutes les difficultés et d'entraîner les forces vives d'une grande région dans une nouvelle dynamique.

Dans cette perspective que stimulent les projets présidentiels et gouvernementaux de réforme régionale et de simplification territoriale, les douze géographes ont conscience qu'un des obstacles à une unification, sans doute le principal, tient dans le choix d'une future capitale régionale. Le problème, difficile en soi, est relancé, mais non simplifié, par le phénomène dit de métropolisation et de ses effets particuliers en Normandie. En conséquence, les Douze ont décidé de poursuivre leurs réflexions en l'organisant autour de ce thème : une métropole normande à inventer.

Les douze géographes se distinguent par une grande diversité d'âges, de spécialités et d'opinions. Mais après approfondissement, leurs réflexions se caractérisent par un très fort consensus entre eux. S'il devait y avoir divergences sur certains points, il est convenu qu'elles seraient indiquées. Pour se renforcer, ils ont décidé de faire appel à deux jeunes collègues et à un troisième plus chevronné. Les douze géographes sont donc devenus les Quinze. Leurs travaux seront publiés sous forme de plusieurs « bulletins » comme celui-ci jusqu'aux élections régionales prévues en 2015 afin de susciter un débat.

Arnaud Brennetot, Université de Rouen

Madeleine Brocard, Université du Havre

Pascal Buléon, Université de Caen

Michel Bussi, Université de Rouen

Pierre-Henri Emangard, Université du Havre

Anne-Marie Fixot, Université de Caen

Armand Frémont, Université de Caen

François Gay, Université de Rouen

Gérard Granier, Université de Rouen

Yves Guermond, Université de Rouen

Robert Hérin, Université de Caen

Bruno Lecoquierre, Université du Havre

Lilian Loubet, Université du Havre

Sophie de Ruffray, Université de Rouen

Patricia Sajous, Université du Havre

LE BULLETIN

Numéros parus

N°1 avril 2014 : Une métropole qui n'existe pas...

N°2 juin 2014 : Inventer la métropole normande

N°3 octobre 2014 : La métropole Caen-Le Havre-Rouen, capitale de la Normandie

N°4 décembre 2014 : Quelle Normandie hors métropole ?

LE LIVRE

La Normandie en débat

